

NOVEMBRE 2024

PUBLICATION SEMESTRIELLE DE LA COMMUNE NOUVELLE DE LAVANS-LÈS-SAINT-CLAUDE

LavansZAP

Trait d'union entre ville et nature

ZOOM SUR

REZO POUCE,
la solution de covoiturage et d'autostop **p. 4**

SANTÉ

On vous dit tout sur le
DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ **p. 12**

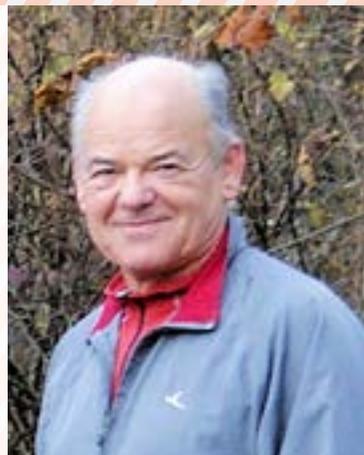


Édito

En 1995, pour la première fois, Daniel LOUVARD a été élu au Conseil Municipal sous la présidence de M. MORNICO, maire. En 2001, il a rejoint mon équipe, et a été réélu en 2008. C'est donc pendant dix-neuf ans qu'il a occupé les fonctions de Conseiller Municipal.

En 2001, la protection de l'environnement et le développement des mobilités douces n'étaient pas des sujets prioritaires. Et pourtant déjà, Daniel avait des convictions bien argumentées. Puisqu'elles me semblaient en cohérence avec les actions du Parc Naturel Régional du Haut-Jura, j'ai soutenu sa candidature au Bureau de la structure. Il a été élu au sein du Bureau où il a siégé de manière assidue et passionnée pendant un mandat. Lors de chaque conseil municipal, il faisait un compte-rendu détaillé des décisions et des projets du Parc, dont il était un remarquable ambassadeur.

Autour de la table du conseil et dans les commissions, il a mis beaucoup d'énergie à sensibiliser et à convaincre l'équipe sur la nécessité d'avoir une approche environnementale plus vertueuse dans la mise en œuvre des projets. Il a œuvré principalement pour la création des jardins familiaux du Crêt du Bief et a pris sa part dans



la démarche vertueuse de l'écoquartier, dont les valeurs l'enthousiasmaient. Il a aussi sensibilisé les services sur les bonnes pratiques prohibant l'usage des désherbants et autres entrants. Préoccupé par la sécurité des piétons et des cyclistes, il est à l'origine de la matérialisation de la voie qui leur est dédiée Chemin de Tréchelle et a été actif dans les réflexions sur les sens de circulation et aménagements réduisant la vitesse.

A la différence de nombreux discoureurs, il était sincère avec ses convictions qu'il mettait en application, dans ses déplacements (à vélo équipé d'une petite remorque), dans sa nourriture, dans sa pratique du jardinage ou de la cueillette. Amoureux de la nature et des paysages du Haut-Jura, il réalisait de nombreux clichés qu'il avait beaucoup de plaisir à partager. Son regard d'artiste et sa maîtrise de la technique, à l'évolution de laquelle il avait su s'adapter, en sublimaient la qualité. Nous garderons tous en mémoire ses longues envolées sur le mauvais usage du mot « photographie » à réserver à la seule technique argentique, et à ne pas confondre avec les « images » produites par nos appareils numériques. Il a su aussi apporter sa touche personnelle dans la communication municipale par l'apport d'illustrations de qualité.

Sa pratique de la course à pied avec l'association « Les Lacets du Lizon » lui donnait une occasion supplémentaire de rencontres et d'échanges qu'il affectionnait particulièrement. Daniel laissera le souvenir d'un personnage singulier, passionné, un brin fantasque, mais attachant.

Philippe PASSOT
Maire de Lavans-lès-Saint-Claude

Inscription sur la LISTE ÉLECTORALE



Lors des dernières élections de juin et juillet, par le retour en mairie d'un grand nombre d'enveloppes de propagande électorale avec la mention « Destinataire inconnu à l'adresse », nous avons constaté que beaucoup d'électeurs étaient « mal inscrits ». La mise à jour

de votre inscription électorale est impérative, en particulier en cas de déménagement sur la commune. Le changement d'adresse doit être effectué par l'électeur, sur le site **service-public.fr** ou en apportant en Mairie un justificatif de domicile récent (de moins de trois mois), à votre nom et à votre nouvelle adresse.

Mettre à jour votre inscription électorale permet surtout d'éviter votre radiation de la liste électorale pour perte d'attache communale.

En effet, nous sommes tenus de mettre à jour la liste électorale (en particulier pour le tirage au sort annuel des jurés d'Assises). Si nos courriers d'alerte reviennent avec la mention « Destinataire inconnu à l'adresse », nous pouvons procéder à votre radiation de la liste électorale.

Chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit sur la liste électorale et connaître son bureau de vote directement en ligne sur le site service-public.fr, via FranceConnect.

Chaque citoyen peut s'inscrire ou modifier son inscription (en cas de déménagement dans la commune ou dans une autre commune) directement en ligne **sur le site service-public.fr, via FranceConnect.**

ANNUAIRE

MAIRIE DE LAVANS-LÈS-SAINT-CLAUDE

1, Place Gilbert Cottet-Emard
39170 LAVANS-LÈS-SAINT-CLAUDE
Email : mairie@lavans-les-saint-claude.fr

TÉL. : 03 84 42 11 99

Accueil du public

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

MAIRIE ANNEXE

4, Place Gilbert Cottet-Emard
39170 LAVANS-LÈS-SAINT-CLAUDE

• AGENCE POSTALE COMMUNALE

Accueil du public :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

TÉL. : 03 84 42 78 40

Email : apc@lavans-les-saint-claude.fr

• SERVICE CNI / PASSEPORT

Accueil du public :

les après-midi sur RDV. Prise de RDV
sur le site internet de la commune.

Pour tous renseignements :

TÉL. : 03 84 42 78 40 (le matin)

• FRANCE SERVICES

Accueil du public :

Lundi de 13h30 à 17h30
Mardi, Mercredi de 8h30 à 12h30
Jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Vendredi de 8h30 à 12h30

TÉL. : 09 74 13 08 73

Email : franceservices@lavans-les-saint-claude.fr

CRÈCHE MULTI-ACCUEIL « LA RAINETTE »

Maison de l'Enfance - Chemin Vert
39170 LAVANS-LÈS-SAINT-CLAUDE

TÉL. : 03 84 42 05 88

Email : creche@lavans-les-saint-claude.fr

ACCUEIL DE LOISIRS « LES FARIBOLES »

Maison de l'Enfance - Chemin Vert
39170 LAVANS-LÈS-SAINT-CLAUDE

TÉL. : 09 74 13 40 58

Email : lesfariboles@lavans-les-saint-claude.fr



LavansZAP

Tirages : 1 200 exemplaires - Dépôt légal Novembre 2024

Directeur de publication **Philippe PASSOT**

Directeur d'édition **Laurent PLAUT**

Conception **Nadine OLIVIER - NUMERO119** - 06 88 24 50 04
nadine.olivier@numero119.fr / www.numero119.fr

Crédits photos : Guillaume Saillard / Laurent Plaut
Magali Philippe. Photo de couverture : Laurent Plaut

Impression **ESTIMPRIM** - CHAMPAGNOLE
Imprimé sur papier provenant de forêts gérées durablement.



Plus d'infos sur :
www.lavans-les-saint-claude.fr



L'autostop avec REZO POUCE

Depuis quelques semaines, vous avez peut-être vu fleurir quelques panneaux « AUTOSTOP » dans la commune. Ces panneaux font partie d'un ensemble sur un réseau organisé pour favoriser les déplacements doux et le partage de trajets.

En pratique, si vous n'avez pas de véhicule à disposition et que vous devez vous rendre quelque part, vous pouvez utiliser **Rezo Pouce** pour trouver un chauffeur qui vous emmènera où vous voulez !

Rezo Pouce, comment ça marche ?

Pour bénéficier du partage de trajets par **Rezo Pouce**, il est nécessaire de s'inscrire sur l'application mobile MOBICOOP (Google Play, App Store ou sur internet : m.mobicoop.fr). Cette application regroupe des solutions de covoiturage et d'autostop dans toute la France. Une fois inscrit, vous recevrez une carte de membre **Rezo Pouce** et si vous êtes conducteur, un autocollant pour votre véhicule.

Dans la pratique :

Si vous êtes passager, en ouvrant l'application, vous pourrez visualiser les conducteurs autour de vous. Vous pourrez alors vous mettre en relation avec eux pour savoir s'ils peuvent venir vous chercher à l'un des arrêts Rezo Pouce défini sur la commune. Vous pouvez aussi directement vous rendre à un arrêt et attendre qu'une voiture s'arrête...

Si vous êtes conducteur, vous pourrez voir sur l'application les autostoppeurs qui se rendent au même endroit que vous et ainsi les rejoindre à leur arrêt pour les transporter. Vous pouvez aussi regarder sur votre trajet si quelqu'un attend à l'un des arrêts définis.

En ce qui concerne Lavans-lès-Saint-Claude et plus largement la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude, les panneaux sont posés de façon réfléchie à divers endroits. Tous les points d'arrêt ne sont pas encore renseignés dans l'application mais cela devrait arriver assez vite...

Voilà donc une bonne raison de profiter de la convivialité d'un voyage avec des voisins, amis, collègues ou de faire connaissance. C'est une façon aussi de réduire les émissions de CO2 en réduisant le nombre de voitures sur les routes.

Laurent PLAUT

Maire délégué de Pratz
en charge de la Communication et du Développement Durable



Rentrée scolaire 2024 / 2025

Le 2 septembre dernier les élèves ont repris le chemin de l'école. L'équipe enseignante de **l'élémentaire** n'a pas changé, on reprend les mêmes et on recommence... Car on ne change pas une équipe qui gagne !

Les effectifs pour cette année sont :

- **Mr Fayolle** : 18 élèves en CM2 et 7 en CM1
- **Mme Mahowlic** : 8 élèves en CM1 et 17 en CE2
- **Mme Lacroix** : 18 élèves en CE1 et 5 en CP
- **Mme Pirat** : 20 élèves en CP

Ce qui fait un total de **93 élèves**.

Monsieur Fayolle est toujours sur le poste de direction.

En maternelle, l'effectif n'étant pas suffisant pour maintenir les quatre classes, nous sommes revenus à nos trois classes initiales. Madame Coupey a repris la direction suite au départ de Madame Tissot.

Les effectifs sont les suivants :

- **Mme Burtin** : 24 élèves en Grande Section
- **Mme Coupey** : 25 élèves en Moyenne Section
- **Mme Banderier** : 18 élèves en Petite Section

Ce qui nous fait un total de **67 élèves**.

Nos deux ATSEM, Mesdames Braud et Mouchanat, viennent compléter cette équipe.

Nous souhaitons une très bonne année aux enseignants, remplie de projets, d'échanges positifs et de réussite. Quant aux 160 enfants scolarisés, nous leur souhaitons une année pleine de découvertes et de partages et d'envie d'apprendre dans un climat apaisé.

Annie AROURI

Adjointe au scolaire, périscolaire et petite enfance



Opération BRIOCHES

Comme chaque année, l'APEI de Saint-Claude et sa région a fait appel à notre commune pour mener à bien la vente de leurs traditionnelles brioches.

En 2023, cette opération a soutenu les diverses activités des 21 établissements et services du secteur. Les projets de cette nouvelle campagne sont l'extension du foyer hébergement et l'amélioration du bâtiment de l'IME.

L'opération Brioches 2024 en quelques chiffres sur notre commune :

- **504 brioches vendues**
- **29 bénévoles**
- **3 221 € de recette versée à l'APEI dont 197€ de généreux donateurs.**

Un immense merci aux bénévoles qui ont participé à cette belle action solidaire ainsi qu'à la population qui leur a réservé un bel accueil.

Magali PHILIPPE

Conseillère municipale



Une année riche en ÉMOTIONS

Anim'Lavans a connu une année bien remplie, marquée par des émotions intenses et des adaptations nécessaires. Malgré une météo capricieuse, cinq de nos événements ont pu se dérouler sans encombre.

Depuis quatre ans, la saison débute par notre traditionnelle **soirée « karaoké, chèvre salée »**. Cette année encore, la soirée a affiché complet avant même le lancement de la communication, accueillant 140 convives.

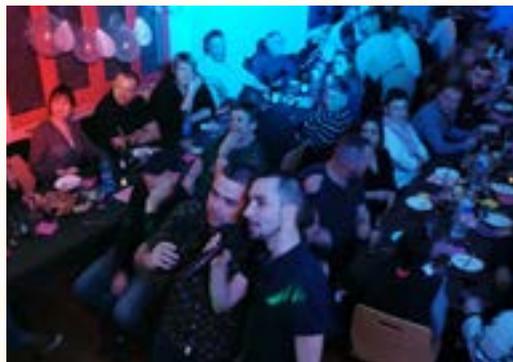
Malheureusement, nous avons dû annuler notre incontournable **vide-grenier du 1^{er} mai** en raison des prévisions météorologiques défavorables. Cette décision difficile a été prise par bienveillance pour nos exposants et nos visiteurs.

Pour notre **fête patronale**, nous avons innové en accueillant de nouveaux forains et un nouveau manège qui a su ravir petits et grands. La soirée a été animée par un show déambulatoire d'Electrochic, suivi d'une prestation du DJ Alex.

Le **13 juillet**, nous avons modifié le lieu de **tir des feux d'artifice** pour le rendre plus central et plus proche du cœur de l'animation. Cette mesure a permis d'accroître la sécurité du public, notamment en raison de l'interruption de la circulation. La soirée a été marquée par une ambiance festive avec le groupe Sandrine & Co.

Après une courte pause pour l'équipe, nous avons organisé la **fête patronale de Ponthoux**, qui a réuni une soixantaine de convives autour d'un repas canadien et de diverses spécialités culinaires.

La suite de la saison....



3^e ÉDITION Lavans Color Run

GRATITUDE, SOURIRES, JOIE ET BONNE HUMEUR

Que dire de plus ? Les images parlent d'elles-mêmes, pas besoin de longs discours ! On vous donne juste quelques chiffres sur la LCR et le marché local :

La LCR et le marché local en quelques chiffres :

- **2 ans** pour **la cadette** de l'édition.
- **78 ans** pour **l'ainé** de l'édition.
- **464 participants**.
- **50 bénévoles**.
- **6 arches** festives et colorées.
- **10 obstacles** farfelus,
- **5 photographes** bénévoles,
- **3 journalistes**,
- **2 animateurs**,
- **15 exposants** (Food-truck, brasseur, artisans, commerçants, associations),
- **300 repas** vendus.

Alors MERCI, merci à vous, public, pour votre présence à ces manifestations !

Merci pour tous ces sourires, cette gratitude.

C'est grâce à VOUS que l'équipe d'Anim'Lavans a autant de motivation et de force pour animer ces événements.

L'équipe d'Anim'Lavans tient également à remercier les riverains pour leur soutien et leur compréhension. L'équipe d'Anim'Lavans vous donne rendez-vous dès à présent pour 2025, l'année des 15 ans de l'association avec et toujours de belles animations pour petits et grands...

Festivement,

Guillaume SAILLARD

Président d'Anim'Lavans





Fête du village APRATZCADABRA !



Samedi 31 août dernier, passants et curieux ont été étonnés de voir voltiger dans le ciel de Pratz, des balais colorés et multiformes. En effet, à l'occasion de la fête du village sur le thème de la magie et sorcellerie, le comité d'animation a organisé le **1^{er} championnat de France de lancer de balais**.

50 participants se sont affrontés dans la bonne humeur dans 3 catégories (enfants, femmes et hommes). Le Jury a délibéré sur l'originalité de leur déguisement, le style et la distance de leur lancer. 3 vainqueurs ont gagné un repas gratuit à la fête : Tidiane Bourgeois pour les enfants, Maelle Hubert pour les femmes et Rémy Perrad pour les hommes. Un **premier record de France et du monde avec un lancer de 21 mètres !**

Une première édition qui a beaucoup plu au public et qui a fait parler du village avec une publication **Facebook** atteignant près de **45 000 vues**, un autre record pour le comité d'animation ! La vidéo bande-annonce de la fête diffusée sur la chaîne Youtube du comité d'animation a également bien amusé les internautes.

Lors du traditionnel défilé costumé, les participants ont salué les automobilistes passant sous la passerelle du village puis ont assisté à un spectacle de magie : Anaël, magicien professionnel de Dijon, a étonné et fait rire le public dans une salle des fêtes pleine à craquer.

Sur le parvis de la mairie, le public a profité des nombreux décors installés, a tenté de retirer l'épée d'Excalibur fixée dans un rocher ou s'est risqué à traverser le « sas magique ». Près de **300 repas** (paellas + mille feuilles en forme de cartes à jouer) ont été servis aux convives par les bénévoles de l'association. En fin de soirée, les artificiers Zaubermont ont tiré le traditionnel feu d'artifices, financé par la municipalité.

Cette édition magique n'a pas fait disparaître l'inventivité du comité d'animation, qui se renouvelle chaque année pour permettre aux habitants de se retrouver et de passer une belle soirée. Rendez-vous l'année prochaine pour les Jeux Olympiques ! Après Paris, la flamme passera par Pratz et Lavans-lès-Saint-Claude !

Sébastien LAPERRIERE

Président du Comité d'Animation de Pratz



Course de la PASSERELLE

Dimanche 6 octobre 2024, une 29^e édition nouvelle formule et un retour avec la traditionnelle course des enfants.

La réflexion remonte à l'année dernière, à la suite de l'édition 2023, le constat est sans appel : malgré le temps clément de la **28^e édition**, les distances proposées de 10 et 20 km sont loin d'être une réussite en termes de participants. La petite course attire, mais pas le format trail, concurrencé par des organisations voisines qui se déroulent le même dimanche.

Un groupe de travail est constitué en novembre 2023, et plusieurs réunions vont se succéder pour réfléchir à proposer autre chose. De fil en aiguille, le projet se dessine, pourquoi pas un parcours sous forme de huit, avec possibilité de courir en solo ou en relais par deux. Les bases sont données, reprendre le circuit existant du 10 km et l'adapter en deux boucles distinctes. Le parcours se fera en sens inverse des années précédentes, afin de pouvoir privilégier un passage sécurisé sur le site de la Chapelle de Saint-Romain. Une première boucle de 6,5 km (D+210m), avec un passage à Champied, la descente du facteur, et un retour sur le site de départ à Pratz. Un passage de relais pour les uns, un ravit'eu pour les autres, et la deuxième boucle de 5,6 km (D+110m) se profile en direction des Balcons de Pratz, le parcours de santé de Lavans-lès-Saint-Claude et un final montant sur Pratz.

Durant les organisations sportives du printemps par les associations du secteur, les courses enfants semblent être plébiscitées, alors pourquoi pas nous ? En juin, la décision est

prise, et afin d'alléger le dossier course des enfants à remettre en préfecture, il n'y aura ni chronométrage, ni classement, ni podium, mais des récompenses pour tous.

L'entreprise SMOBY est sollicitée afin d'être associée à ce nouvel élan de sportivité. Draisienues et trottinettes seront mises à disposition des enfants pour égayer la plateforme multisports se situant sur la zone de départ des diverses courses, et quelques lots seront attribués au plus chanceux du tirage au sort. La traditionnelle soupe préparée par le Comité des Fêtes de Pratz, sera présente pour réchauffer les cœurs des plus sportifs. Le jour « J », et quelques minutes avant le départ, la pluie s'invite aux festivités, peut-être pour rappeler à l'association des Lacets du Lizon que l'un des leurs les a quittés récemment. Un hommage est rendu à Daniel LOUWARD, un habitué de cette course, parti trop vite rejoindre les siens, et auquel les coureurs vont montrer leur solidarité par quelques applaudissements.

En fin de matinée, le bilan tombe, le pari est gagné, 119 coureurs solo et 30 duos répondent présents, soit 54 personnes de plus que l'année précédente, et la participation des enfants est satisfaisante, 72 inscrits pour une reprise de contact. Une randonnée complète les inscriptions avec 70 participants.

Un grand MERCI à tous, bénévoles, participants, partenaires, élus et les employés communaux de Lavans-lès-Saint-Claude. Rendez-vous le dimanche 05 octobre 2025 pour la 30^e édition.

Thierry VIDAILLET

Président des Lacets du Lizon





HALLOWEEN

Made in LAVANS

Une animation proposée aux habitants et vacanciers du secteur, organisée en collégiale par un collectif regroupant des membres d'Anim'Lavans, des Lacets du Lizon et des élus de la commune.

Un bon délire où de nombreuses personnes jouent vraiment le jeu avec des déguisements parfois flippants. Tout cela pour un seul but, récupérer des fonds pour une association caritative. Cette année l'association ARA 39 était la bénéficiaire de cette soirée.

Le collectif Halloween



© JM Hugues Dit Cile



ARA 39

Tous ensemble pour un droit au répit des familles de personnes avec autisme, de leurs aidants et pour leur donner accès aux droits communs dans notre société en accompagnant familles et professionnels, en sensibilisant petits et grands...

Ensemble, créons un accompagnement sur mesure et changeons le regard sur l'autisme.



Forum des ASSOCIATIONS

Comme le précédent de 2022, il a été organisé en collaboration avec Coteaux du Lizon, ce fut cette fois encore une très belle collaboration.

Une trentaine d'associations ont répondu présentes à l'invitation. Nous avons constaté que certaines associations n'avaient pas reçu de convocation à cette manifestation. Aussi, nous nous en excusons, et demandons à chacune d'entre elles de bien renseigner en mairie leur adresse électronique, adresse postale et contacts de bureaux, afin de permettre de les inviter.

Pour la **prochaine session de 2026**, nous espérons encore augmenter le nombre d'associations présentes, le gymnase permettant aisément d'installer encore plus de stands.

Le public fut nombreux et étalé sur l'après-midi, ce qui a permis une grande fluidité et une meilleure vision des différents stands, présentés par l'animateur radio Totem qui a également assuré la présentation des activités tout au long du forum.

Alain JEANNIER

Adjoint en charge des Associations et de la Médiation



Retrouvez tous les articles sur : www.lavans-les-saint-claude.fr



TRAVAUX Place Gilbert Cottet-Emard

Après l'installation de l'espace jeux au mois de juillet, qui fait le bonheur des enfants et parents, les derniers travaux se sont déroulés au cours du mois de septembre avec :

- ▶ **L'engazonnement des espaces verts,**
- ▶ **L'installation d'une borne forains enterrée avec trappe d'accès sécurisée** pour le futur marché ou les manifestations sur la place
- ▶ **La mise en service de la fontaine à jets multi-couleurs.**

Il restera d'ici décembre le remplacement des arbres qui n'ont pas résisté lors de leurs plantations.

Également, **l'installation du monument aux morts** sur son nouvel emplacement est terminée, avec la pose de pavés autour de celui-ci et l'éclairage qui le met bien en valeur. Nous pourrons inaugurer cette nouvelle configuration lors de la prochaine cérémonie du 11 novembre.



TAILLE Haies & arbres



Ces dernières années, nous pouvons constater une accélération du dépérissement d'arbres. Nous observons de nombreux arbres secs en bord de voirie menaçant de tomber, ce qui peut représenter un risque pour les riverains et usagers.

Aussi, après la saison estivale, les haies des propriétés privées ont bien poussé et celles qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en entravant la circulation des piétons et véhicules et en réduisant la visibilité. Afin d'éviter ces difficultés, la commune rappelle aux propriétaires riverains qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure de domaine public. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait.

Voici un petit rappel des obligations de taille et d'élagage des propriétaires riverains :

Élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des

limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs (EDF, téléphonie, éclairage public). Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R116-2-5° du Code de la voirie routière).

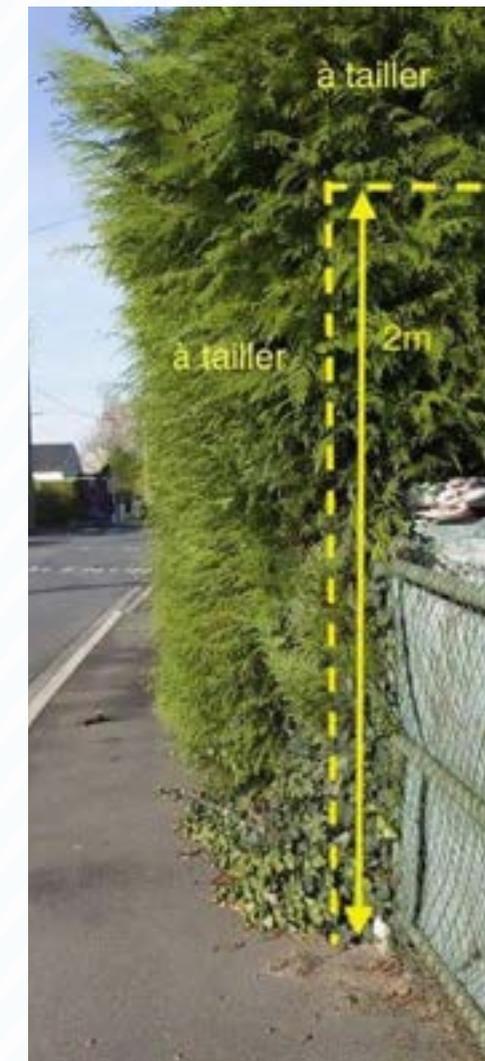
Les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987).

Les services techniques communaux vont réaliser prochainement un bilan sur le linéaire de haies et plantations privées qui ne seraient pas élaguées en limite de voies et chemins communaux. C'est pourquoi, il vous est demandé, si vous êtes concerné, d'intervenir dans les meilleurs délais. Le maire peut, le cas échéant, contraindre un propriétaire à élaguer des arbres et plantations en lui adressant une injonction de faire. En cas de mise en demeure sans résultat, le maire pourra ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents.

Un riverain qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de deux mètres de la route sans autorisation s'expose également à une amende de 1500 euros (article R. 116-2 du Code de la voirie routière).

Nous ne souhaitons pas en arriver là et comptons sur votre civisme.

Jean-François MINY
Adjoint en charge des Travaux



Dossier Médical Partagé

ON VOUS DIT TOUT...



QU'EST-CE QUE MON ESPACE SANTÉ :

MON ESPACE SANTÉ est « un carnet de santé numérique » dans lequel vous pouvez déposer et stocker l'ensemble de vos documents de santé ainsi que les partager plus facilement avec vos professionnels de santé. C'est un outil sécurisé et développé par l'Assurance maladie qui garantit la confidentialité et la protection de vos données de santé. L'objectif est de vous donner la main sur la gestion de vos données de santé.

COMMENT PUIS-JE Y ACCÉDER ?

Vous pouvez utiliser le site internet monespacesante.fr ou l'application mobile *Mon espace santé*, disponible sur votre téléphone (Apple Store, Google Play, etc.).

Pour **activer votre compte**, c'est très rapide et cela ne vous prend que 5 minutes. Pour la première connexion, vous avez besoin de votre carte vitale et de générer un code provisoire lors de votre connexion – celui-ci vous sera directement communiqué par mail ou par SMS. Suivez ensuite les étapes du parcours de connexion et vous pourrez choisir votre identifiant et votre mot de passe. Lorsque vous vous connecterez, un nouveau code vous sera envoyé par SMS ou par mail afin de vérifier qu'il s'agit bien de vous.

PAS À L'AISE AVEC LE NUMÉRIQUE ?

De nombreuses structures de médiation numérique peuvent vous aider à le prendre en main comme les structures France Services. Dans MON ESPACE SANTÉ, tous les documents sont numériques et dématérialisés. N'hésitez pas à vous faire aider d'un proche pour les consulter.

QUELS BÉNÉFICES, À QUOI MON ESPACE SANTÉ VA-T-IL ME SERVIR ?

MON ESPACE SANTÉ est un moyen sûr de ne plus oublier vos documents médicaux (comptes-rendus d'hospitalisation, analyses, radios etc.) Ils sont conservés dans un endroit unique et sécurisé pour vous et les professionnels de santé que vous avez autorisés »

Grâce à la messagerie de MON ESPACE SANTÉ, vous pouvez préparer votre entrée d'hospitalisation et échanger des documents administratifs avec vos établissements de santé. A la fin de votre hospitalisation, vous recevrez votre lettre de liaison et vos ordonnances de sortie directement dans la rubrique DOCUMENTS de votre compte MON ESPACE SANTÉ. Il se peut que votre médecin ait besoin d'accéder à vos informations médicales en urgence (allergies, vaccinations...). Grâce à MON ESPACE SANTÉ, vous pouvez paramétrer les accès à votre compte et autoriser vos professionnels de santé à consulter votre dossier médical en cas d'urgence.

Une question complémentaire sur MON ESPACE SANTÉ ?

Je contacte le 3422 numéro gratuit mis en place par l'Assurance Maladie et disponible **du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30.**

Emilia BRULE
Adjointe en charge du Social

Informations recueillies sur le site : monespacesante.fr



DON DU SANG

Coteaux du Lizon

Chaque année, le don de sang permet de soigner 1 million de malades. En plus, les personnes de tous les groupes sanguins peuvent donner du sang pour sauver des vies, pourquoi pas vous ?

En rentrant du travail, des cours ou pendant votre pause déjeuner, vous pouvez prendre quelques dizaines de minutes de votre temps pour faire un acte solidaire et donner votre sang.

DATES PRÉVUES À COTEAUX DU LIZON EN 2025 :
19 FÉVRIER, 30 AVRIL, 09 JUILLET
ET 15 OCTOBRE DE 16H30 À 19H30

Pour toutes informations, consultez le site :
dondesang.efs.sante.fr/don-de-sang

Partagez votre pouvoir, donnez votre sang !

Don de sang

prochainement tout près d'ici

Prenez rendez-vous sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



DÉFIBRILATEURS DE LAVANS

Depuis de nombreuses années, la commune de Lavans possède des défibrillateurs mais qui devaient être révisés ou remplacés, c'est chose faite !

La commune possède donc 3 défibrillateurs (Mairie de Ponthoux, Mairie de Pratz et Mairie de Lavans). Notons qu'il en existe 2 autres sur la commune : au Cantou et au supermarché Bi1.

Les DAE (Défibrillateurs Automatiques Externes) sont des dispositifs médicaux essentiels pour aider à la réanimation de victimes d'arrêts cardiaques, ils contribuent à augmenter significativement la chance de survie de la victime.

Il n'y a pas besoin de formation spécifique (même si c'est toujours mieux d'être formé aux premiers secours) et les DAE vous guident pas à pas, par commande vocale, pour effectuer le massage cardiaque et le placement des électrodes.

Si vous êtes témoins d'une victime d'arrêt cardiaque, n'hésitez pas, utilisez les DAE de la commune !



Boîtes à livres : la lecture en partage

On les appelle également « Boîtes à lire », « Abris-livres »... ou microbibliothèques. Elles se sont démocratisées depuis le début des années 2000.

Il s'agit d'un meuble, accessible, qui permet aux passants de déposer ou de prendre des ouvrages gratuitement, dans une démarche d'échange.

La commune va installer trois nouvelles boîtes à livres, financées avec le soutien de la communauté de communes et du Lions Club de Saint-Claude.

Elles se trouveront :

- Près de l'aire de jeu de la place de la mairie de Lavans
- A Ponthoux
- A Pratz

A noter qu'une boîte à livres se trouve également à l'entrée de BI1 depuis 2015.



Bar à livres :

L'association ACCoitois a ouvert une friperie Bric à brac, qui comprend un « bar à livres ».

Il est possible d'emprunter un ouvrage, d'en déposer, de les lire sur place...

980, route du Haut-Jura - Ouvert tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h.

CONSEILS DE BON USAGE DES BOITES A LIVRES

- Empruntez, mais aussi rapportez, échangez, déposez
- Donnez des livres que vous souhaitez partager : pas ceux dont vous souhaitez vous débarrasser
- **Renouvelez** : les ouvrages qui ne trouvent pas preneurs, qui sont abîmés, obsolètes, peuvent laisser la place à de nouveaux livres.
- Rangez et triez

CULTIVONS LE GOÛT DE LIRE